

Croix-Rouge recherche bénévoles pour...

Des volontaires de la Croix-Rouge accompagnent les enfants rendant visite à un parent incarcéré. Mais ils sont trop peu nombreux.

En Belgique, 12 000 enfants sont concernés par l'incarcération d'un parent.

Et un sur trois qui rend visite en prison est accompagné par des bénévoles de la Croix-Rouge.

Les provinces de Liège et du Hainaut manquent cruellement d'accompagnateurs, raison pour laquelle l'organisation lance vendredi un appel à la population, alors que les journées nationales de la prison débutent ce week-end.

Le rôle des bénévoles de la Croix-Rouge est d'accompagner les enfants quand la personne qui s'occupe d'eux ne peut ou ne souhaite pas le faire.

254 enfants accompagnés

« Depuis la création de l'activité (il y a plus de 10 ans, NDLR), la Croix-Rouge de Belgique est devenue le seul opérateur qui, de manière communautaire, structurée,

professionnelle répond à ce besoin », affirme-t-elle, assurant également qu'aujourd'hui plus de 35 % des enfants « qui participent aux visites enfants-parents détenus dans l'ensemble des établissements pénitentiaires et de défense sociale de Bruxelles et de Wallonie sont accompagnés » par ses volontaires.

En 2016, 254 enfants ont été accompagnés au cours de 1 406 visites. En moyenne, 110 enfants ont bénéficié de cet accompagnement chaque mois grâce à 246 volontaires.

Les provinces de Liège et du Hainaut sont les plus concernées par les demandes d'accompagnement, raison pour laquelle la Croix-Rouge lance un appel aujourd'hui aux volontaires.

Les personnes intéressées peuvent demander des informations complémentaires au 105. ■